



N° de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 2 DÉCEMBRE À 19H30**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil Municipal, tenue le 2 décembre à 19h30, à la salle municipale, sise au 1028, rang de l'Église à Saint-Eugène.

Monsieur le Maire Gilles Beauregard préside l'Assemblée et les conseillers suivants sont présents:

Siège #1 Marc-Antoine Leduc
Siège #2 Catherine Daudelin
Siège #3 Marie-Josée Déry
Siège #4 Albert Lacroix
Siège #5 Louiselle Trottier
Siège #6 Norman Heppell

Tous formants quorum.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBÉE

Il est 19h31, Gilles Beauregard déclare l'assemblée ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil.

Il est proposé par Marie-Josée Déry, appuyé par Norman Heppell et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes et en laissant l'item varia ouvert.

Ajout du point 5.2 Avis de motion taxation 2025

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBÉE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Adoption du procès-verbal du 5 novembre 2024

4. DÉPÔT DES RAPPORTS ET ADOPTION DES COMPTES

4.1 Dépôt des rapports

4.2 Dépôt et adoption des comptes

4.3 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 Modification des données pour les assurances

5.2 Avis de motion règlement # 577-2024, règlement de taxation 2025

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE, INCENDIE ET CIVILE

6.1 Aucun

7. TRANSPORT

183-24

N° de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 2 DÉCEMBRE À 19H30**

7.1 Libération de la retenue de 5% - Réfection de la route St-Louis

8. HYGIÈNE DU MILIEU

8.1 Achat de bacs

9. SANTÉ ET BIEN ÊTRE

9.1 Adoption du budget de l'Office d'habitation Drummond 2024 révisé

10. URBANISME

10.1 Nomination - renouvellement des membres du CCU

10.2 Nomination au CCU

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 Aucun

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. CORRESPONDANCE

14. VARIA

14.1 Autorisation de passage - train routier

14.2 Replacer d'un ponceau

15. LEVÉE DE L'ASSEMBÉE

ADOPTÉ

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 NOVEMBRE 2024

Il est proposé par Albert Lacroix, appuyé par Catherine Daudelin et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal du 5 novembre 2024 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

ADOPTÉ

4. DÉPÔT DES RAPPORTS ET ADOPTION DES COMPTES

4.1 DÉPÔT DES RAPPORTS

Les rapports suivants ont été déposés à la table du conseil :

Rapports des Pompiers :	3 sorties	1 268,88 \$
	Travaux	126,20 \$
	Pratique	578,50 \$
	Réunion officier	0 \$
	Formation	0 \$
Rapports des Premiers Répondants :	1 sorties	130 \$

sont déposés et classés au mérite.

4.2 DÉPÔT ET ADOPTION DES COMPTES

Il est proposé par Albert Lacroix, appuyé par Marie-Josée Déry et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les comptes courants à payer figurant sur les listes en annexe et d'en autoriser le paiement.

184-24

185-24

N° de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 2 DÉCEMBRE À 19H30**

Novembre 2024

Facture incompressibles acquittées; Factures déjà approuvées par résolutions et Remboursement de taxes et autres	89 266.77 \$
Liste des factures à approuver	10 028.67 \$
Salaires	19 523.94 \$

ADOPTÉ**4.3 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

Les déclarations d'intérêts pécuniaires de tous les conseillers ainsi que le maire ont été déposées conformément à la loi sur les élections et référendums dans les municipalités (articles 357 à 360.2).

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

186-24

5.1 MODIFICATION DES DONNÉES POUR LES ASSURANCES

Considérant que nos assurances ont fait une mise à jour de notre dossier;

Considérant que la municipalité avait ajouter le comité des Loisirs de Saint-Eugène-de-Grantham sur sa police d'assurances comme assuré additionnel;

Considérant que le comité des Loisirs de Saint-Eugène-de-Grantham n'existe plus;

Il est proposé par Marie-Josée Déry, appuyé par Marc-Antoine Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers de faire retirer le comité des Loisirs de Saint-Eugène-de-Grantham de notre police d'assurance.

ADOPTÉ**5.2 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT # 577-2024, RÈGLEMENT DE TAXATION 2025**

Un avis de motion est donné par Albert Lacroix pour que soit adopté à une prochaine réunion un règlement # 577-2024, règlement de taxation 2025.

7. TRANSPORT

187-24

7.1 LIBÉRATION DE LA RETENUE DE 5% - RÉFECTION DE LA ROUTE ST-LOUIS

Considérant que les travaux sont terminés ainsi que les corrections;

Considérant que nous avons reçus toute les quittances ainsi que la recommandation de paiement de la firme d'Ingénieurs Larocque Cournoyer;

Il est proposé par Marc-Antoine Leduc, appuyé par Marie-Josée Déry et résolu à l'unanimité des conseillers de libérer la retenue de 5% de la facture de Sintra au montant de 81 136,11\$ et d'autoriser la directrice générale à procéder au paiement de la facture.

ADOPTÉ**8. HYGIÈNE DU MILIEU**

188-24

8.1 ACHAT DE BACS

Il est proposé par Norman Heppell, appuyé par Louise Trotter et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter des bacs noirs pour les matières résiduelles chez USD au coût de 1916 \$ plus taxes pour 18 bacs.

ADOPTÉ

N° de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 2 DÉCEMBRE À 19H30**

9. SANTÉ ET BIEN ÊTRE

189-24

9.1 ADOPTION DU BUDGET DE L'OFFICE D'HABITATION DRUMMOND 2024 RÉVISÉ

CONSIDÉRANT que le budget de l'Office d'habitation Drummond 2024 a été révisé et déposé;

Il est proposé par Marc-Antoine Leduc, appuyé par Norman Heppell et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le budget de l'Office d'habitation Drummond 2024 révisé.

ADOPTÉ

10. URBANISME

190-24

10.1 NOMINATION - RENOUELEMENT DES MEMBRES DU CCU

Considérant que selon le règlement du comité consultatif d'urbanisme (CCU) # 516, articles 2.2, 2.3 et 2.4, le conseil doit renouveler le mandat des membres du CCU;

Il est proposé par Louiselle Trottier, appuyé par Norman Heppell

et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler le mandat des membres suivants pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2026 :

- Norman Heppell
- Michel Bouthot

ADOPTÉ

191-24

10.2 NOMINATION AU CCU

Considérant qu'un poste au CCU est devenu vacant lors de l'élection de Mme Marie-Josée Déry comme conseillère municipale;

Considérant que nous avons reçu la candidature de Mme Linda Deschand;

Il est proposé par Marie-Josée Déry, appuyé par Marc-Antoine Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers

de nommer Mme Linda Deschand comme membre du CCU à la place de Mme Marie-Josée Déry et que son mandat sera jusqu'au 31 décembre 2025;

ET que Mme Linda Deschand devra suivre la formation obligatoire pour les membre du CCU donner par la FQM.

ADOPTÉ

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présente à la période de questions, diverses questions sont adressées au conseil.

13. CORRESPONDANCE

Diverses correspondance sont lues au conseil et classées au mérite.

14. VARIA

192-24

14.1 AUTORISATION DE PASSAGE - TRAIN ROUTIER

Considérant que nous avons reçu une demande de Groupe MV Beauregard - Transport Fafard pour leur permettre de circuler avec un train routier de leur installation sur le rang Brodeur jusqu'à l'autoroute 20;

Considérant que d'autoriser ce transport leur permet d'être plus efficace dans leurs déplacements, mais surtout plus vert en réduisant le nombre de camion sur la route;

N° de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 2 DÉCEMBRE À 19H30**

Il est proposé par Albert Lacroix, appuyé par Marc-Antoine Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Groupe MV Beauregard - Transport Fafard à circuler avec un train-routier entre le 901 rang Brodeur et l'autoroute 20 et ce dans les 2 directions.

ADOPTÉ

193-24

14.2 REPLACER D'UN PONCEAU

Considérant qu'un ponceau est rendu trop haut suite au nettoyage et aux travaux du rang Brodeur;

Considérant que cela résulte des travaux effectués sur le rang Brodeur et que le travail a mal été effectué par l'entrepreneur;

Il est proposé par Marc-Antoine Leduc, appuyé par Norman Heppell et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser de remplacer le ponceau au 1227 rang Brodeur et d'effectuer le nettoyage du fossé sur 825 pieds, le tout au frais de la municipalité pour un montant maximal de 3 000\$.

ADOPTÉ

194-24

15. LEVÉE DE L'ASSEMBÉE

Il est proposé par Albert Lacroix, appuyé par Catherine Daudelin et résolu à l'unanimité des conseillers de lever l'assemblée. Il est 19h50.

Je, Gilles Beauregard, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de véto. »

Gilles Beauregard
Maire

Marie-Eve Cholette
Directrice générale / greffière-trésorière